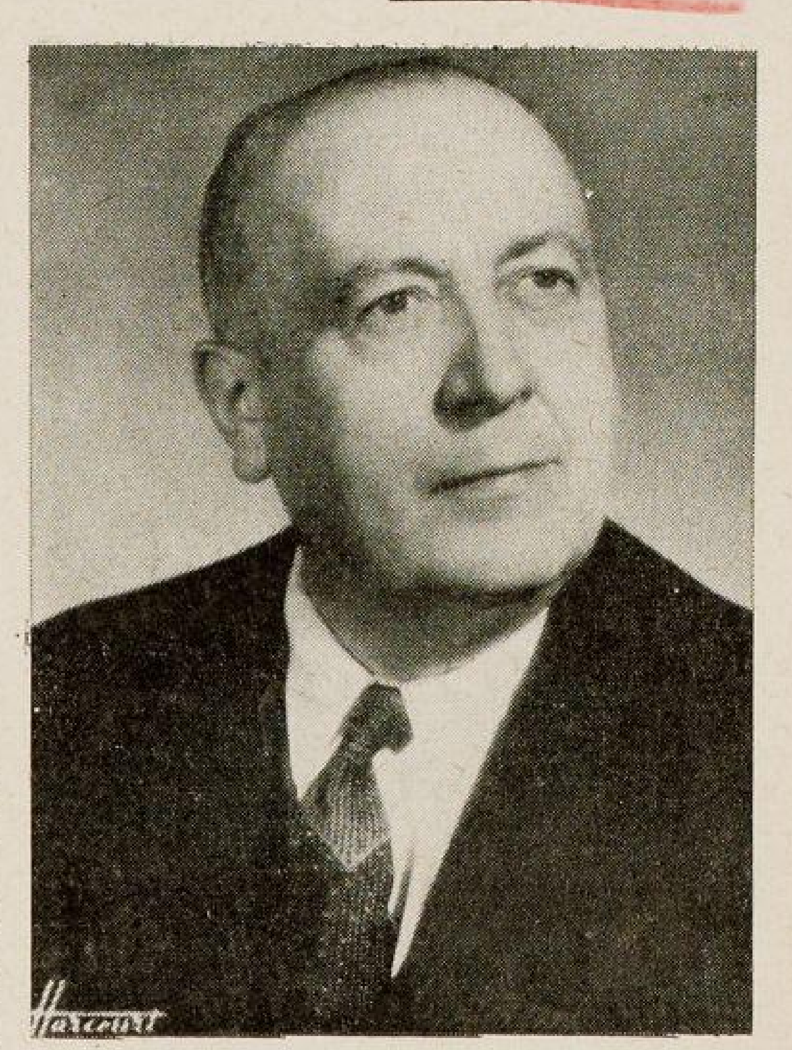
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ELECTIONS LEGISLATIVES du 18 Novembre 1962

5e CIRCONSCRIPTION DU CALVADOS



Jacques LE ROY LADURIE

Electeurs, Electrices,

Au lendemain du Referendum, qui est maintenant du passé, vous avez à élire une Assemblée Nationale qui pendant cinq ans va légiférer, et je viens à nouveau solliciter vos suffrages, afin de poursuivre la mission qui fut la mienne depuis 1958.

Au cours de ces quatre années de mon mandat, je n'ai pas cessé de garder le contact avec vous. Je n'ai pas cessé de recueillir vos suggestions, de m'informer de vos problèmes, ceux-là même qui conditionnent la vie de vos Familles, celle de vos Métiers, celle aussi de vos Cités. En un mot, j'ai eu à cœur d'être votre fidèle interprète.

AU COURS DE CES QUATRE ANNEES, plus de **trente fois j'ai pris la parole** à l'Assemblée Nationale, pour faire valoir vos droits et pour vous défendre contre une administration trop souvent impitoyable ! **Trente-sept fois exactement, j'ai posé**, à différents ministres, **des questions écrites** pour les obliger à se prononcer sur des points particuliers et cependant d'intérêt général ! Enfin, **j'ai déposé plus de cinquante propositions de lois et autres textes législatifs.**

A vrai dire, et vous le savez parfaitement, j'ai souvent marqué mon désaccord avec le Gouvernement. Mais, avec le BON SENS NORMAND QUI EST LE VOTRE, je suis sûr que vous m'approuverez d'avoir maintes fois reproché à celui-ci :

— de s'être opposé farouchement à la revalorisation des prix agricoles ;
— de vouloir supprimer brutalement la petite exploitation familiale paysanne ;
— d'avoir sans cesse accru le fardeau des charges fiscales, au point de rendre la vie impossible aux artisans et aux commerçants ;
— d'avoir maintenu, contre toute justice, les zones de salaires ;
— et, ce qui est plus intolérable que tout, d'avoir porté atteinte aux droits imprescriptibles des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre ;
— enfin, d'avoir sans cesse cherché à opposer la Ville à la Campagne ; les Producteurs, les Commerçants et les Consommateurs, et ceci sans le moindre avantage pour les uns et pour les autres.



Dr Bertrand LE CHEVREL

Quelle que soit la position sociale de chacun de nous : Agriculteur, Ancien Combattant, Artisan, Commerçant, Instituteur, Mère de Famille, Retraité, Salarié de la ville ou de la campagne, **LA POLITIQUE ECONOMIQUE NE PEUT SE SATISFAIRE D'ILLUSIONS ; LA PROPAGANDE NE SUFFIT PAS !**

Oui ! Je n'ai pas cessé de protester ! Je n'ai pas cessé de réclamer ! Et cela, en liaison étroite avec ceux de mes collègues qui partagent ma façon de voir ! Mais que faire avec deux cents députés U.N.R., inconditionnels, qui ont toujours voté comme l'exigeait le Gouvernement, qui n'ont cessé d'être à la dévotion de M. Michel Debré, de triste mémoire, et de M. Pompidou, l'homme de la Banque Rothschild !

ET MAINTENANT, C'EST A VOUS, ET A VOUS SEULS, DE DECIDER DE VOTRE SORT !

Vous avez le choix entre un candidat U.N.R. et un candidat Indépendant.

Or, quelles que soient les qualités personnelles d'un candidat U.N.R., quels que soient les services qu'il ait pu rendre dans le passé, quels que soient les engagements qu'il ait pris devant vous dans l'espoir de recueillir vos suffrages, un fait est certain : s'il venait à entrer au Parlement, il ne

serait pas libre de ses votes ; il devrait obéir aveuglément aux ordres de son Parti.

***

Les députés U.N.R. sont-ils des hommes libres ?... Non !

La preuve ? Chaque fois que, pour une question importante, un député U.N.R. s'est permis de voter contrairement aux ordres de son Parti, il en a été immédiatement exclu !

***

Faut-il vous rappeler les conséquences de cette omnipotence d'un Parti, toujours prêt à accepter toutes les décisions gouvernementales :

Rentiers viagers : depuis 1959, aucune revalorisation de leurs rentes n'a pu être obtenue, malgré maintes interventions.

Economiquement faibles, dont, rappelons-le, la carte fut créée par un député Indépendant, M. Frédéric-Dupont : on s'est contenté de leur accorder quelques aumônes, et pourtant la hausse continuelle du coût de la vie les frappe plus durement que les autres.

Taxe complémentaire : instituée pour deux ans par l'Ordonnance du 28 décembre 1959, cette taxe, malgré les promesses du Gouvernement, est toujours maintenue.

Indexation des prix agricoles à la production : établie en 1957 et supprimée en décembre 1958 ! Cette indexation, qui est la revendication n° 1 des paysans, n'a jamais été rétablie malgré les manifestations paysannes.

Prix du lait : les producteurs demandent 40 francs 40 du litre de lait pour leur production d'hiver ; on maintient d'abord le prix de 38 francs, puis, à la veille des élections, on accorde un pauvre franc léger de majoration !

Politique du logement : Tous les discours officiels font état de la magnifique expansion économique du Pays ! Et pourtant, je dois vous préciser que la construction des logements en France est bien loin d'augmenter, comme l'exigerait pourtant la situation tragique des innombrables mal logés. En 1959, on construit 320.000 logements. En 1960 : 317.000. En 1961 : 316.000 ; on en construira moins encore en 1962 !

Dépenses de prestige, c'est-à-dire : Force de Frappe (bombe H contre laquelle j'ai toujours voté), Aide sans contrepartie valable aux anciens territoires de l'Union Française, Recherche nucléaire et balistique, **au total 750 milliards ! Quand, dans le même temps, on refuse des crédits pour construire des écoles, pour refaire les chemins ruraux et les routes, pour financer les adductions d'eau,** etc., etc.

N'en doutons pas ! Vous serez certainement heureux d'apprendre que M. Ben Bella, l'ami de Fidel Castro, encaisse chaque jour un milliard, qui lui est donné par le Gouvernement, c'est-à-dire par vous contribuables français.

Et pour parler d'un sujet plus modeste, mais tout de même important, les VIROIS savent peut-être déjà que, pour le transport des marchandises, la capitale du Bocage n'est plus à 275 km de Paris, mais à 327 km ! — Dans le même ordre d'idées, CONDE-SUR-NOIREAU n'est pas à 259 km, mais à 300. — Ainsi en a décidé, le 8 juin 1962, M. Dusseaulx, Ministre des Transports et des Travaux Publics, précédemment député U.N.R., en imposant la fameuse réforme tarifaire de la S.N.C.F., réforme qui pénalise une fois de plus les régions économiquement les moins favorisées, au profit des grandes régions industrielles.

DEVANT DE TELLES PRECISIONS, ET BEAUCOUP D'AUTRES QUE NOUS EVOQUONS AU COURS DE NOS REUNIONS, sans parler de toutes les menaces qui sont dans l'air : suppression du Sénat, le protecteur des libertés locales ; suppression des petites communes rurales, sans égard pour les Maires et les Conseillers Municipaux qui se dévouent pourtant pour le bien commun, **JE FAIS ENCORE UNE FOIS APPEL AU BON SENS ET A LA SAGESSE DES ELECTEURS NORMANDS.**

***

Grâce aux prochaines élections, le parti de l'U.N.R., vous l'avez compris, a la prétention de devenir le Parti Unique, et par là même d'enlever toute signification aux élections législatives. **Alors, je vous le demande,** est-il vraiment capable de gérer vos intérêts, de sauver vos libertés, de vous arracher à l'emprise des trusts qui tirent les ficelles ?

***

CERTES, au milieu des périls qui menacent la paix du Monde, **IL FAUT UN HOMME FORT A LA TETE DE LA FRANCE !** Mais **IL FAUT AUSSI DES ELUS DU SUFFRAGE UNIVERSEL, DES ELUS COMPLETEMENT LIBRES, COMPLETEMENT INDEPENDANTS,** capables de faire parvenir à la connaissance du Chef de l'Etat vos véritables problèmes et qui ait également le courage de tempérer les ambitions de son entourage !

En définitive, et c'est mon dernier mot : tout est une question d'équilibre et de juste mesure.

C'est ainsi, et ainsi seulement, que sera sauvegardée la Constitution de la V[e] République ! C'est ainsi, et ainsi seulement, que sera assurée la stabilité gouvernementale à laquelle les Français sont si légitimement attachés !

ELECTEURS, ELECTRICES !

Vous avez mesuré le travail que j'ai fait pour vous au cours de la dernière législature.

Et demain, quand je serai à nouveau votre député, **J'AURAI TOUJOURS LE SOUCI, QUOI QU'IL ADVIENNE, DE TOUJOURS DEFENDRE VOS DROITS ET VOS INTERETS !**

Je sais que je puis avoir confiance en vous !

Jacques LE ROY LADURIE
Député sortant
Président de la Chambre d'Agriculture du Calvados
et de la Chambre Régionale d'Agriculture
de Normandie
Président du C.I.P.R.O.V.A.
(Centre National Interprofessionnel
pour la Promotion des Ventes
des Produits Agricoles et Alimentaires)
**Candidat du Centre National
des Indépendants et des Paysans**

Vu, le remplaçant éventuel :
D[r] Bertrand LE CHEVREL
Maire de Vire, Conseiller Général

IMP. CH. CORLET - CONDÉ-SUR-NOIREAU

Sciences Po / fonds CEVIPOF